



**FONDS D'INTERVENTION
POUR LE DEVELOPPEMENT**
MADAGASCAR

PROJET FILETS SOCIAUX DE SECURITE (FSS) - FINANCEMENT ADDITIONNEL

AGENCE D'EXECUTION : FONDS D'INTERVENTION POUR LE DEVELOPPEMENT (FID)

P160554

**PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET
PROJET DE FILETS SOCIAUX DE SECURITE - FSS
FINANCEMENT ADDITIONNEL
- PERIODE DE JANVIER A DECEMBRE 2018 -**

Novembre 2017

LISTE DES ACRONYMES

ACN	Agent Communautaire de la Nutrition
AGEE	Agence d'Enregistrement et d'Encadrement
Ar	Unité monétaire de la République de Madagascar (Ariary)
AVEC	Association Villageoise d'Epargne et de Credit
CPS	Comité de Protection Sociale
DIRGEN	Direction Générale du FID
DIRP	Direction Interrégionale de Fort-Dauphin
EPP	Ecole Primaire Publique
FID	Fonds d'Intervention pour le Développement
FR	Fonds de redressement
FSS	Filets Sociaux de Sécurité
FA	Financement Additionnel
IDA	Association Internationale pour le Développement
MPP	Mémoire de Préparation de Projet
MPPSPF	Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme
MSP	Ministère de la Santé Publique
ONN	Office National de la Nutrition
DPEA	Développement des Petite Enfance Adapté
U-PNNC	Unité -Programme National de Nutrition Communautaire
PTB	Programme de Travail et Budget
SEECALINE	Surveillance et Education des Ecoles et des Communautés en matière d'Alimentation et de Nutrition Élargie
TMDH	Transfert Monétaire pour le Développement Humain
TMNC	Transfert monétaires non conditionnels
UNICEF	United Nations Children's Fund
USD	United State Dollar

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	4
A. LE FINANCEMENT ADDITIONNEL DU PROJET FSS	5
B. REALISATIONS 2017	6
C. PREVISIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2018	9
1. Composante 1. Filets Sociaux Productifs	9
a) Transfert Monétaires pour le Développement Humain (TMDH)	9
b) Fonds de redressement (FR)	9
c) Mesures d'accompagnement	10
d) Réhabilitation d'infrastructures scolaires	10
2. Composante 2. Renforcement de la capacité institutionnelle de l'administration des filets sociaux et suivi	10
3. Récapitulatif des prévisions des réalisations techniques et financières en 2018	10
ANNEXES	12
Annexe 1. Décaissement 2017 et budget 2018	12
Annexe 2. Situation cumulée prévisionnelle des indicateurs au 31 décembre 2018	13

INTRODUCTION

Pour répondre aux besoins urgents de la population souffrant de la grave sécheresse dans le Sud de Madagascar, le Gouvernement de Madagascar avec l'appui de la Banque Mondiale a accordé un Financement Additionnel aux Projets de Filets Sociaux de Sécurité (FSS - FA) pour la mise en œuvre d'une intervention intégrée de nutrition et de transferts monétaires dans les régions d'Anosy et d'Androy. -

Ce plan de travail présente le programme relatif aux activités du FID pour le Financement Additionnel du FSS au titre de l'année 2018 (période de Janvier à Décembre).

Ce document se compose des parties suivantes :

- Rappel des objectifs du projet
- Réalisations de l'année 2017 par rapport aux objectifs¹
- Activités prévues pour l'année 2018

¹ Ces réalisations 2017 représentent les réalisations réelles jusqu'au 30 Septembre 2017 et les prévisions des réalisations pour le mois d'Octobre à Décembre 2017.

A. LE FINANCEMENT ADDITIONNEL DU PROJET FSS

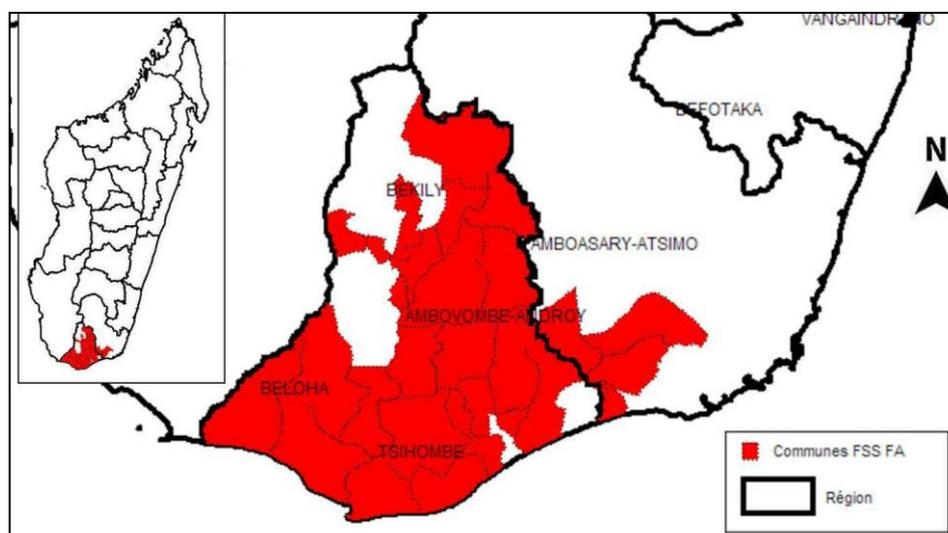
Le Financement Additionnel du FSS, appelé FIAVOTA, vise à appuyer le Gouvernement Malagasy à fournir un supplément de revenus aux ménages affectés par la sécheresse dans la zone Sud de Madagascar afin de stabiliser leur revenu et les appuyer à la reconstruction des actifs. Il est mis en œuvre conjointement par (i) le FID pour les Transferts monétaires, (ii) l'Office National de la Nutrition (ONN) pour la promotion de la nutrition et (iii) le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF) qui assure la coordination et le suivi évaluation du projet.

Le Financement Additionnel du FSS consiste à réaliser un transfert non conditionnel (TMNC) mensuel de 30.000 Ariary pendant les 10 premiers mois et d'allouer d'un fonds de redressement de 180.000 Ariary pour appuyer la reconstitution des actifs des ménages. Pour la 2^è et la 3^è année, le transfert devient conditionnel et suit les mêmes principes que le Vatsin'ankohonana (Transfert Monétaire pour le Développement Humain – TMDH). Le Vatsin'Ankohonana sera perçue par bimestriel et est constitué d'un montant de base de 30 000 Ariary et d'une incitation de 10 000 Ariary par enfant pour encourager la scolarité continue des enfants, de 6 à 12 ans, de niveau primaire à l'école. La mise en œuvre du transfert conditionnel n'étant possible que si les infrastructures scolaires existent et sont fonctionnelles dans la zone, un programme de reconstruction de ces infrastructures est en vue dans le cadre du Financement Additionnel du FSS. Par ailleurs, des activités de promotion et des formations seront développées durant la durée des transferts avec la collaboration de toutes les parties prenantes : MSP, UNICEF, MPPSPF, ... Ces activités se dérouleront généralement dans les sites de nutrition. Elles sont complémentaires avec les formations habituelles dispensées par l'Agent Communautaire de la Nutrition (ACN) et le calendrier est déterminé conjointement entre l'ACN et l'Agence d'Enregistrement et d'Encadrement (AGEE) formateur.

La nature du financement additionnel étant l'« Intervention intégrale de Nutrition et Transferts monétaires», le FID ne fait pas de ciblage des bénéficiaires. Les mêmes ménages bénéficiaires du programme de nutrition sont considérés comme bénéficiaires du FSS FA. De ce fait, les bénéficiaires du programme sont essentiellement les ménages qui sont dans la liste des ménages ayant des enfants de 0 à 5 ans et enregistrés auprès des sites de l'Unité du Programme National de Nutrition Communautaire (U-PNNC) au cours des campagnes de dépistage menés par le Ministère de la Santé, l'UNICEF et l'ONN au mois d'avril 2016. Les récepteurs du transfert mensuel doivent être les mères inscrites dans le registre des sites de Surveillance et Education des Ecoles et des Communautés en matière d'Alimentation et de Nutrition Élargie (SEECALINE).

La carte ci-après montre les zones d'intervention du projet.

Zones d'intervention du projet FSS-Financement Additionnel



B. REALISATIONS 2017

Dans le cadre du Financement Additionnel du projet FSS, les activités du FID au cours de l'année 2017 était principalement axées sur :

a) La mise en œuvre du Transfert Monétaire Non Conditionnel

L'enregistrement des ménages bénéficiaires a été effectué en 3 vagues et s'est basé sur la liste fournie par l'U-PNNC. Actuellement, le programme FIAVOTA compte 53 022 ménages bénéficiaires

En conséquence, le nombre de transfert perçu par les ménages diffère selon le cas.

- La première vague d'enregistrement concerne les ménages résidents dans les 6 communes prioritaires classées « urgence ». Ainsi, 13.350 ménages ont perçu leur 1^{er} transfert au mois de Décembre 2016. Au mois de septembre 2017, ces ménages sont à leur 10^e transfert ;
- La deuxième vague englobe les 19 600 ménages bénéficiaires résidents dans les 33 autres communes classées « en alerte ou à surveiller ». La réalisation du 1^{er} transfert pour cette vague a débuté au mois de Mars 2017 ;
- Et pour les 20 072 ménages bénéficiaires restants, le 1^{er} transfert a été réalisé au mois de Juin 2017. Cette dernière vague concerne les ménages résidents dans les 11 communes en superposition avec PAM.

Pour revenir à cette superposition des interventions du programme FIAVOTA avec celui du PAM, il a été convenu d'aligner les montants perçus par les ménages bénéficiaires jusqu'à la fin de la période URGENCE. De ce fait, le bénéfice perçu par chaque ménage bénéficiaire FIAVOTA était de 60.000 Ariary de Janvier à Mai 2017, ensuite le montant de transfert a été réduit à 30 000 ariary à partir du mois de Juin jusqu'à septembre 2017 selon le document de projet.

b) La mise en œuvre du Fonds de Redressement

L'élaboration du Manuel d'opération du Fonds de redressement a été retravaillée avec la participation effective des ingénieurs de la DRP suite aux recommandations de la Banque mondiale. Ce manuel a été rédigé à l'intention des Agences d'enregistrement et d'encadrement (AGEE) mandatés par le FID et a comme but d'améliorer leur capacité pour pouvoir mieux accompagner les ménages dans la réalisation des petits projets financés par le FR, notamment à travers les renforcements des capacités, les appuis-conseils et le suivi. En plus, une séance de formation des AGEE axée le FR et sur l'utilisation de ce manuel a été dispensée au mois de Février 2017.

Par ailleurs les activités suivantes ont été de même réalisées :

- Des conventions de partenariat sur la mise en œuvre du Fonds de Redressement ont été effectuées, à savoir : une convention de partenariat entre la Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage Androy et le FID et, une autre convention entre la Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage Anosy-FID.
- La réception des fiches de projet bénéficiaires ; au total 1 167 fiches de projet ont été réceptionnées et traitées ;

- Le début du transfert du Fonds de redressement : 26 153 ménages sur les 53 022 ménages bénéficiaires ont reçus leur première tranche à la fin du mois de septembre 2017;
- La concrétisation du partenariat avec le Fonds Régionale pour le Développement Agricole (FRDA) de la Région Anosy ;
- La réalisation de la première Activité Génératrice de Revenu des 9 358 ménages avec la première tranche du Fonds de redressement ;

c) La mise en œuvre de la coordination

Une réunion de coordination s’est tenue au MPPSPF avec les parties concernées : MPPSPF, FID, PAM, UNICEF et la Banque Mondiale. Comme la situation d’urgence dans le sud a été maintenue jusqu’à fin juin 2017, selon le BNGRC, il a été convenu que le PAM va continuer ses interventions de cash dans les 11 communes en chevauchement jusqu’à fin Juin. Le FID a pris le relai depuis Juillet 2017.

d) Le renforcement de la Communication

Plusieurs réunions successives avec les autres partenaires, sous le lead du MPPSPF ont été menées afin de coordonner la communication des interventions dans le sud.

Pour le FIAVOTA, le recrutement d’une agence de communication pour l’accompagnement culturel des bénéficiaires dans la mise en œuvre du programme a été initié et le contrat a été signé en Avril 2017. L’équipe de la DRP continue de faire la communication au niveau des autorités locaux et des bénéficiaires ; des nouveaux flyers et des fiches « questions-réponses » ont été édités et distribués aux concernés à cet effet.

e) La mise en œuvre de la Mesure d’accompagnement

Comme les mères leaders sont déjà mise en place, une formation de préparation sur la mise en œuvre des mesures d’accompagnement a été effectuée. Les thèmes développés au cours de cette formation étaient :

- Généralité sur les « Mesures d’accompagnement »
- Thème 1 : Etre élues – Etre leader – Avoir la confiance en soi
- Thème 2 : Propreté – Hygiène - Assainissement
- Thème 3 : Citoyenneté

Outre ces diverses formations, des espaces de bien-être, dirigés par les mères leaders, qui traitent les thèmes ci-dessus ont été érigés au sein de chaque communauté. Ces espaces de bien-être visent surtout à renforcer la cohésion au sein de la communauté, mais c’est aussi des moments de partage des messages clés d’accompagnement des ménages dispensés par les mères leaders.

f) La mise en œuvre des activités de Réhabilitation/ Reconstruction

Dans le but d’améliorer les conditions des infrastructures scolaires pour les bénéficiaires du programme TMNC qui basculera en TMDH à partir du mois d’octobre 2017, trente (30) écoles sont prévues à être réhabilitées/reconstruits pour cette année. La passation de marché pour la maîtrise d’œuvre et la réalisation des travaux relatif à ce sujet a été effectuée. Actuellement 21 infrastructures sont en cours de travaux et sont prévues à être réceptionnés à partir du mois de novembre 2017.

L'ensemble de ces activités a généré un décaissement de **6 361 134 USD**.

Tableau récapitulatif des réalisations cumulées au fin Septembre 2017

Sous composante	Objectifs		Réalizations cumulées		%
	Techniques	Financiers en USD	Techniques	Financiers en USD	
Transfert Monétaire	10 transferts mensuels et 12 transferts bimensuels	17 100 000	9 transferts mensuels	4 128 833	24
Fonds de redressement	2 Transferts	4 000 000	1 Transfert	1 612 761	40
Réponse aux catastrophes naturelles	26 infrastructures scolaires	1 300 000	30 infrastructures scolaires (MO et travaux)	219 370	17
Gestion de projet	-	3 100 000	-	400 171	13
TOTAL FSS FA		25 500 000		6 361 134	25

C. PREVISIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2018

1. Composante 1. Filets Sociaux Productifs

g) Transfert Monétaires pour le Développement Humain (TMDH)

En 2018, le programme « Vatsin'ankohonana – FIAVOTA » effectuera 6 transferts conditionnels au bénéfice de 65.000 ménages répartis dans 338 sites, soit un transfert correspondant à un montant de base de 30 000 Ariary par ménage bénéficiaire et d'une incitation scolaire de 10 000 Ariary par enfant bénéficiaire scolarisé (2 enfants à suivre par ménages au maximum). Le transfert de ces bénéfices se fait tous les deux (02) mois, pendant l'année scolaire. Tous les ménages bénéficiaires, ayant des enfants de 6 à 12 ans, seront tenus de se conformer aux responsabilités conjointes liées à l'inscription et à l'assiduité de leurs enfants en matière de scolarité dans les zones où cela est possible. Les transferts sont réalisés par les agences de paiement et supervisés par le FID. Des campagnes de communication sont effectuées par le FID, par les Agences de paiement et par les mères leaders pour inviter les bénéficiaires à récupérer leur allocation bimensuelle selon les calendriers définis. Aussi, les membres du Comité de protection social percevront leur indemnité lors des transferts.

Le nombre de bénéficiaires enregistrés actuellement dans le registre des bénéficiaires atteint 53 022 ménages. Des nouveaux ménages, ayant des enfants de 6 à 12 ans, qui n'ont pas participé dans le programme TMNC seront invités à se joindre au programme TMDH, et seront choisis en utilisant le ciblage communautaire. L'enregistrement de ces ménages additionnels continuerons jusqu'à l'atteinte de l'objectif prévu dans le document de projet (65 000 ménages).

h) Fonds de redressement (FR)

Dans le but de reconstituer les actifs des ménages vulnérables dans le Sud, un transfert de « Fonds de Redressement » d'un montant de 180.000 Ariary pour chaque ménage bénéficiaire sera effectué. (Une partie a été déjà débloquée au cours du 4^e trimestre de l'Année 2017).

A titre de rappel, le déblocage du FR est toutefois régi par des conditions dont principalement la déposition d'un « plan d'investissement » des projets des ménages. Les ACN, les CPS, les Reny Mahomby (Mères leaders) et toutes autres personnes présentes lors du rassemblement des bénéficiaires sachant lire et écrire aident les femmes non alphabétisées à rédiger leurs feuilles de projet FR. Les agents des AGEE supervisent l'opération. Le décaissement des FR sera également précédé d'une formation suivant un calendrier préétabli.

Les activités éligibles à être financées par le FR sont généralement les petites agricultures familiales, le petit élevage, les petites activités artisanales, le petit commerce, le petit équipement agricole ou de petit métier.

Au titre de l'année 2018, tous les 65 000 ménages bénéficiaires recevront leurs 2^{ème}s tranches du Fonds de Redressement.

Le FID poursuivra le suivi des activités des ménages ayant bénéficiés le Fonds de Redressement, et le suivi de mise en place et de la performance des Association Villageoise d'Epargne et de Crédit (AVEC).

i) Mesures d'accompagnement

Les mesures d'accompagnement vont entrer dans une phase toujours plus active :

- Pour la mise en œuvre de la Petite Enfance : le démarrage d'une phase pilote sur le Développement des Petite Enfance Adapté (DPEA) sera prévu à partir de l'année 2018;
- Pour la mise en œuvre de la Pratique Familiale Essentiel : une formation sur les thèmes « Hygiène et assainissement », « Accès en Eau » et « Planning familial » sera programmée;
- Le regroupement des Mères Leaders aura pour objectif de renforcer leurs capacités à conduire les séances d'Espace de Bien-être, ces regroupements seront organisés au niveau des communes.

j) Réhabilitation d'infrastructures scolaires

Afin de pouvoir mettre en œuvre le programme TMDH, les 30 infrastructures scolaires actuellement en cours de travaux seront réalisées et peuvent accueillir les élèves au début de l'année 2018.

Le planning prévisionnel de réalisation des activités dans le Sud en 2018 est présenté ci-après :

Planning prévisionnel des activités en 2018

Activités	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Transfert Monétaire Conditionnel Sud												
Suivi coresponsabilité												
Fonds de redressement												
Réhabilitation d'infrastructures scolaires												
Suivi et supervision des activités												
Mesure d'accompagnement												
Mise en œuvre de la gouvernance citoyenne												
Communication												

2. Composante 2. Renforcement de la capacité institutionnelle de l'administration des filets sociaux et suivi

Les activités suivantes sont en vue pour l'année 2018 :

- la continuité des formations du personnel :
 - o la gestion de portefeuille d'activités,
 - o le renforcement des capacités des Chargés de Projet et RPFE en matière de méthode et approche de formation ;
 - o le renforcement des capacités pour une meilleure exploitation des bases de données
- des missions de supervision

3. Récapitulatif des prévisions des réalisations techniques et financières en 2018

En résumé, les prévisions technico-financières de l'année 2018 sont présentées dans le tableau ci-après :

Composante / Sous composante	Résultats attendus	Budget en USD
Transfert Monétaire conditionnel	- 6 transferts pour 65.000 ménages bénéficiaires - 65 000 ménages bénéficiaires du Fonds de Redressement	6 654 178
Infrastructures	30 EPP réhabilitées	412 499
Gestion de projet		1 104 388
TOTAL		8 171 065

Le décaissement 2017 et le budget 2018, les résultats prévisionnels en termes d'indicateurs au 31/12/18, et le plan de passation de marchés au titre de l'année 2018 sont présentés en annexe de ce document.

ANNEXES

Annexe 1. Décaissement 2017 et budget 2018

Composante	Décaissement du janvier au Septembre 2017 en USD	Décaissement prévu Octobre à Décembre 2017 en USD	Budget 2018 en USD
1.3 Réponses aux catastrophes	5 963 613	6 224 420	7 066 677
1. 3.1 Transfert en espèces	5 751 234	5 694 537	6 654 178
1.3.1.1 Ciblage des ménages bénéficiaires: Ciblage-enregistrement et saisie sur MIS	383 844	183 395	163 962
1.3.1.2 Matériel de ciblage (Livret et registre...) et communication locale ;	22 087	73 682	5 724
1.3.1.2 a. Encadrement des bénéficiaires	71 455	146 322	262 645
1.3.1.3 Appui à la gouvernance citoyenne	2 9834	4 514	3 548
1.3.1.4 Formation coresponsabilités: directeurs d'écoles et chef ZAP	-	6 007	4 070
1.3.1.5 Formation Mères Leaders	34 935	113 922	104 648
1.3.1.6 Formation AGEE (FR)	1 545	28 153	9 266
1.3.1.7 Frais de services des agences de paiement	214 944	364 802	395 058
1.3.1.8 Transfert aux bénéficiaires	3 406 679	2 782 890	5 064 752
1.3.1.9 Fonds de redressement	1 612 761	1 990 850	640 504
1.3.2 Réponses aux catastrophes naturelles	212 378	529 883	412 499
2. Renforcement de la capacité institutionnelle de l'administration des filets sociaux et de suivi	608 564	286 438	1 104 388
2.1 Assistance technique	69 578	49 796	156 590
2.2 Investissement	240 231	16 685	117 803
<i>Matériel roulant (véhicule, moto)</i>	<i>211 044</i>	<i>4 634</i>	-
<i>Matériel informatique</i>	<i>20 304</i>	<i>4 017</i>	<i>90 186</i>
<i>Mobilier de bureau et matériels techniques</i>	<i>8 883</i>	<i>8 034</i>	<i>27 617</i>
2.3 Coût de management du Projet	298 756	219 958	829 995
<i>Coût de supervision des microprojets effectué par l'Equipe des Direction Inter régionales (Per diem-carburant-déplacement et autres)</i>	<i>42 046</i>	<i>68 117</i>	<i>252 237</i>
Charges fixes	182 338	108 120	414 963
Charges variables	74 372	43 721	162 795
TOTAL GENERAL	6 572 177	6 510 858	8 171 065

Annexe 2. *Situation cumulée prévisionnelle des indicateurs au 31 décembre 2018*

Désignation de l'indicateur	Prévision fin projet	Réalisation cumulé au 30 septembre 2017	Situation prévisionnelle cumulée 31 Décembre 2018
Bénéficiaires directs du financement additionnel (Nombre d'individus)	300 000	269 800	300 000
Désignation de l'indicateur	Prévision fin projet	Réalisation cumulé au 30 septembre 2017	Situation prévisionnelle cumulée 31 Décembre 2017
Bénéficiaires des programmes de filet de sécurité – Transferts Monétaires Non Conditionnel et TMDH (Nombre de ménages)	65 000	53 022	65 000
Ménages bénéficiaires ayant mis en œuvre des activités génératrices de revenu avec leurs fonds de redressement (Pourcentage)	80		80